Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

diffuser dans l'école

Se-UNSA FLASH ÉCOLES 24 septembre 2007

Menu du jour :

1- Réunion d'information syndicale sur le temps de travail : samedi 20 octobre 2007
2-Laïcité : notre action départementale contre la circulaire
3- Changer de département : PERMUTATIONS
4-Concours interne PE
5-Audience ministérielle (EPS/Evaluations/….)
6- BASE élèves et Elèves sans papiers
7-Disparition programmée de la Fonction Publique

1- Réunion d'information syndicale sur le temps de travail : samedi 20 octobre 2007 à Reims

Retenez dès à présent cette date ! Nous échangerons sur les thèmes d'actualité et répondrons à vos questions sur le métier, la carrière, les points administratifs ….

Horaires : **de 9H à 12H00**, maison des syndicats **15 bd de la Paix à Reims** (rez de chaussée)

Il vous faut avertir votre IEN de votre participation, au moins 8 jours à l'avance (affiche et modèle de lettre sur notre bulletin départemental de septembre qui arrive en ce moment dans les écoles)

2-Laïcité : notre action départementale contre la circulaire d'application de l'article 89

Le gouvernement a publié une nouvelle circulaire (N°2007-142 du 27-8-2007) ayant pour objet de préciser les modalités d'application de l'article 89 de la loi du 13 août 2004 (a) qui rend obligatoire la contribution des communes de résidence aux frais de scolarisation des enfants fréquentant une école privée sous contrat d'association d'une autre commune.

Nous avons écrit à tous **les maires des communes de la Marne** pour leur demander de prendre position et de soutenir notre action au sein du CNAL . Notre objectif : l'abrogation de cette circulaire.

Nous avons fait parvenir un document « 4pages » à toutes les écoles, donnant des points de repères sur l'enseignement privé : demandez-le à votre directeur, si vous ne l'avez pas encore eu en main. Nous pouvons également vous l'envoyer sur votre adresse mail. (Nous envoyer une demande au 51@se-unsa.org)

Pour nous l'école libre, l'école de la tolérance et du respect, l'école de la réussite, celle qui accueille la quasi-totalité des élèves en difficulté ou en situation de handicap, c'est l'école publique et **laïque.**

3- Changer de département : PERMUTATIONS

Toujours aucune infos du Ministère malgré nos demandes écrites et nos relances ; malgré tout, si vous désirez changer de département, si vous vous posez des questions, rendez-vous sur le site du Se-UNSA national et laissez vos coordonnées, nous vous enverrons la brochure 2008 → http://www.se-unsa.org/page_cadres.php?id=21

4-Premier Concours interne PE

Les inscriptions au concours sont ouvertes par internet jusqu'au Mardi 23 octobre (17H)

→ http://www.education.gouv.fr/cid5572/inscriptions-aux-concours.html

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si le concours session 2008 sera le dernier du genre. Si vous aviez envisagé de le passer, n'hésitez donc pas.

5-Audience ministérielle (EPS/Evaluations/….) Audience du 18/09 avec le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)

Nous avons fait le point sur plusieurs dossiers 1er et 2nd degré : l'heure d'EPS supplémentaire à l'école primaire, l'évaluation CM2, l'expérimentation du livret de compétences et la rénovation STI. Nous avons demandé, en vain, des précisions sur les annonces médiatiques de réformes (maternelle, lycée, bac,…).

1) Heure d'EPS supplémentaire à l'école primaire

Nous avons demandé des directives précises aux IA et IEN quant à la modification des emplois du temps des classes pour dégager une heure supplémentaire d'EPS. **En l'absence de telles directives, la consigne du SE-UNSA à donner aux collègues était d'en rester aux horaires officiels et de continuer à programmer 3 heures hebdomadaires d'EPS dans leur classe.**

Suite à la rencontre avec la DGESCO, **nous confirmons cette consigne**. Nous avons en effet appris que l'arrêté portant sur les grilles horaires ne serait pas modifié. Il s'agit davantage d' « inciter » que de « contraindre ». Manifestement, l'embarras est grand à la DGESCO où on connaît les textes réglementaires que semblent ignorer le ministre et le président de la République.

Nous avons souligné que la (re)valorisation de l'EPS passe pour nous par la formation et l'animation pédagogique dans les circonscriptions. La question des installations et du matériel est également importante.

2) Evaluations CM2

De nombreux collègues nous ont signalé les « copié-collé » de certains exercices appartenant aux évaluations nationales CE2 des dernières années. La réaction épidermique des collègues ne s'est pas faite attendre : certains ont refusé de mettre en place ces évaluations au motif de ce qu'ils jugent comme un mépris de leur travail.

Le problème pour nous est double :

- D'une part, le texte au BO, laconique, n'a malheureusement pas été accompagné d'instructions et d'explications précises sur le pourquoi et le comment de ces évaluations, dont la finalité n'a pas du tout été intégrée … Ainsi les collègues ne peuvent comprendre l'utilité de refaire en CM2 ce qui s'est fait en CE2 : d'après eux, ce qui pose problème, ils le savent déjà, ils n'ont pas besoin d'une énième évaluation pour le savoir. La vraie question, alors, c'est : que fait l'institution pour éviter voire empêcher que des difficultés constatées en début de CE2 perdurent ou même s'amplifient les années suivantes ? De ce point de vue, on ne peut que rappeler nos interrogations sur la mise en place des PPRE, sans moyens et dénoncer la réduction des interventions RASED dans les classes.

- D'autre part, il aurait été plus adroit de proposer des items nouveaux, sans puiser dans la banque de données déjà offerte aux enseignants qui ont du mal à digérer que le Ministère ne se foule pas plus la tête pour composer des exercices adaptés en recyclant ses « vieux exercices ».

Nous avons fait part à la DGESCO de ces remontées de terrain, qui ne font que confirmer le manque de « préparation institutionnelle » sur la mise en œuvre du socle commun et des évaluations qui vont avec : le calendrier à marche forcée n'y est pas pour rien !

3) Expérimentation du livret de compétences : Une expérimentation nationale de 2 modèles différents du livret de compétences va être lancée dans le courant du mois d'octobre avant une généralisation à la rentrée 2008.
….
→ suite de l'article sur http://sections.se-unsa.org/51/article.php?id_article=70

6- BASE élèves et Elèves sans papiers : Le Se-UNSA dénonce la tentative de recensement des élèves sans papiers dans le Haut Rhin.

L'Inspection académique du Bas-Rhin a adressé le 17 septembre un courriel aux directeurs d'école de ce département leur demandant de signaler les élèves des familles sans papiers. La réaction de la communauté éducative locale, dont notre section départementale, a amené l'inspecteur d'académie à annuler ce message.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse national rédigé ce jour sur cette affaire.

Certaines organisations, adeptes de l'amalgame, pourraient vouloir exploiter cet incident en le mettant sur le dos de « Base élèves ». Nous rappelons que, ni dans « base élèves », ni dans les autres fichiers papiers ou électroniques, ne figurent de renseignements concernant la régularité de la situation administrative des parents. Il s'agit là des conséquences

de la réglementation française conduisant l'Ecole publique à accueillir tous les enfants, afin de leur garantir un droit à l'instruction qui leur est dû individuellement, à eux, et non à leurs parents.

Le message de l'Inspection académique du Haut Rhin est du reste explicite à ce sujet puisqu'il ne mentionne, et pour cause, aucune utilisation de fichier, se contentant de faire référence, dans le plus pur style de la délation, à d'éventuelles informations connues indirectement par les directeurs d'école.

Pour sa part, le SE-UNSA appelle tous les collègues à se conformer aux exigences de leur mission républicaine en accueillant et en protégeant tous leurs élèves. Concernant « Base Elèves », il rappelle, par précaution, sa consigne de ne pas remplir les champs facultatifs suivants :
- Date d'entrée sur le territoire français
- « Langue et Culture d'Origine" .

Communiqué de presse : ELEVES SANS PAPIERS : LE SE-UNSA DENONCE UNE TENTATIVE DE RECENSEMENT INDIGNE DANS LES ECOLES DU HAUT-RHIN

Le **Se-UNSA** s'indigne du courriel (*) adressé par l'Inspection Académique du Haut-Rhin le 17 septembre aux directeurs d'école de ce département, leur demandant de recenser les élèves de familles sans papiers. Des numéros de téléphone et, sic, des remerciements concluaient ce message d'appel à la délation !!!

Le **Se-UNSA** rappelle que la mission première de l'Ecole publique française est d'accueillir tous les enfants, quelle que soit leur origine et la situation administrative de leurs parents. Cette conception républicaine d'un droit à l'éducation dû à tous les enfants est traduite dans la réglementation qui s'impose à tous les fonctionnaires de l'Education nationale.

Pour le **Se-UNSA**, ces pratiques indignes sont inacceptables. Le syndicat se réjouit que les protestations immédiates de la communauté éducative et de ses organisations locales aient conduit l'Inspecteur d'académie à annuler son message.

Il espère que cet acte relève d'un dérapage individuel et qu'il restera isolé. Le **Se-UNSA** appelle tous les enseignants à la vigilance en poursuivant leur mission républicaine d'éducation et de protection de tous les enfants.

(*) « Avez-vous connaissance de scolarisation d'enfants « sans papiers » dans votre établissement ? Dans l'affirmative veuillez nous le faire savoir dans la journée par e-mail ou par téléphone ».

7-Disparition programmée de la Fonction Publique

Dans un discours prononcé le 19 septembre 2007 à l'Institut régional d'administration de Nantes, Nicolas Sarkozy a précisé les changements qu'il entend mettre en œuvre pour la fonction publique. L'UNSA Education a dénoncé dans un communiqué la « disparition programmée de la fonction publique » que laissent entrevoir les annonces présidentielles

→ la suite dans le communiqué de l'UNSA éducation joint

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 30 41 57 32 / Permanences lundi-mardi-mercredi-jeudi
Jean-Michel ALAVOINE / 06 89 89 79 59 / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB/ Permanence le vendredi

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Les infos pratiques, l'actualité sur : **http://sections.se-unsa.org/51**
Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SE-UNSA Marne Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex
☎ **03.26.88.25.53** Fax : 03 26 40 92 78 **51@se-unsa.org** Site national : www.se-unsa.org